

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)

DÉCLARATION D'ALIÉNATION À DES FINS D'ATTESTATION

- À utiliser uniquement dans le cadre d'une demande d'attestation pour une **aliénation proposée**, une fois que l'entente d'aliénation est signée, avant ou après la décision de la CCEEBC.

Le présent document doit être rempli et signé :

- » par tout particulier, société ou succession (la « Partie donatrice/vendeuse ») qui aliène un objet ou plusieurs objets (l'« Objet ») à un établissement ou à une administration désignés en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* (la « Loi »); et
- » par une représentante dûment autorisée ou un représentant dûment autorisé¹ de l'établissement désigné ou de l'administration désignée pour qui l'aliénation a été effectuée (l'« Établissement »).

Dans le cas d'une demande d'attestation de biens culturels aux fins de l'impôt sur le revenu pour l'Objet (la « Demande ») **pour une aliénation proposée**, ce document doit être soumis par l'Établissement à la CCEEBC **après la signature de l'entente d'aliénation ou de l'acte de cession**, avant ou après que la CCEEBC ne rende sa décision relativement à la Demande. Cela permet à la CCEEBC de délivrer le *Certificat fiscal visant des biens culturels* (formulaire T871) directement à la Partie donatrice/vendeuse.

Toutes les sections de ce document doivent être remplies. Si vous manquez d'espace dans l'une ou l'autre des sections, veuillez fournir l'information dans une pièce jointe distincte.

La CCEEBC pourrait demander à l'Établissement une copie de l'entente d'aliénation ou de l'acte de cession et tout autre document si elle l'estime nécessaire.

SECTION 1 – Nom et adresse de la Partie donatrice/vendeuse², comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

SECTION 2 – Nom et adresse de l'Établissement, comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

SECTION 3 – Description de l'Objet
(Inclure une description de l'Objet qui correspond à celle utilisée dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse, et à celle de la Demande).

SECTION 4 – Déclaration d'aliénation

SECTION 5 – Déclaration sur la véracité et l'exactitude des renseignements

A – Bloc signature pour la société ou la succession donatrice/vendeuse

B – Bloc signature de l'établissement

¹ La direction de l'Établissement, ou toute autre personne déléguée par la direction pour signer ce document en son nom.

² Chaque Partie donatrice/vendeuse doit être identifiée dans ce document.

DÉCLARATION D'ALIÉNATION À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 1 – Nom et adresse de la Partie donatrice/vendeuse², comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

Donateur #1

Choisissez un type de Donateur/Vendeur :

Nom :

Adresse :

Adresse électronique :

Si la Partie donatrice/vendeuse est une société ou une succession, préciser les coordonnées de la personne qui la représente « Aux soins de » (a/s)

Aux soins de (*nom et titre de la personne*) :

Adresse (*si différente de ci-dessus*) :

Adresse électronique :

² Chaque Partie donatrice/vendeuse doit être identifiée dans ce document.

AJOUTER UNE PAGE DE DONATEUR/VENDEUR

Si vous souhaitez ajouter une section donatrice/vendeuse supplémentaire, veuillez remplir les sections requises sur les pages additionnelles.

DÉCLARATION D'ALIÉNATION À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 2 – Nom et adresse de l'Établissement, comme il est indiqué dans la Demande et dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre la Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement

Nom de l'Établissement :

Nom et titre de la représentante dûment autorisée ou du représentant dûment autorisé :

Adresse :

Adresse électronique :

SECTION 3 – Description de l'Objet

(Inclure une description de l'Objet qui correspond à celle utilisée dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse, et à celle de la Demande).

DÉCLARATION D'ALIÉNATION À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 4 – Déclaration d'aliénation

En ce qui concerne la Demande, la représentante dûment autorisée ou le représentant dûment autorisé de l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse, en signant le présent document, déclare ce qui suit :

- a. Le [REDACTED] (la Date d'aliénation)³, la Partie donatrice/vendeuse a aliéné irrévocablement tous les droits, titres et intérêts relatifs à l'Objet à l'Établissement en vertu d'un acte de donation, d'un acte de vente, ou d'un instrument similaire.
- b. L'Objet a été transféré physiquement à l'Établissement.

³ Date indiquée dans tout *Certificat fiscal visant des biens culturels* (formulaire T871) délivré pour l'Objet.

SECTION 5 – Déclaration sur la véracité et l'exactitude des renseignements

La représentante dûment autorisée ou le représentant dûment autorisé de l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse déclarent que les renseignements fournis sont véridiques et exacts.

SIGNÉ par chaque Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement aux dates indiquées ci-dessous :

- Des blocs-signatures supplémentaires pour la Partie donatrice/vendeuse sont disponibles aux pages suivantes, au besoin.

A – Bloc signature pour la Partie donatrice/vendeuse #1

Choisissez un type de Donateur/Vendeur :

Nom en lettres moulées du particulier, la société ou la succession :

X

Signature

Date :

Si la Partie donatrice/vendeuse est une société ou une succession, préciser les coordonnées de la personne qui la représente « Aux soins de » (a/s)

Par (nom en lettres moulées de la personne autorisée) :

Titre (titre de la personne autorisée) :

DÉCLARATION D'ALIÉNATION À DES FINS D'ATTESTATION

SECTION 5 – Déclaration sur la véracité et l'exactitude des renseignements

La représentante dûment autorisée ou le représentant dûment autorisé de l'Établissement et la Partie donatrice/vendeuse déclarent que les renseignements fournis sont véridiques et exacts.

SIGNÉ par chaque Partie donatrice/vendeuse et l'Établissement aux dates indiquées ci-dessous.

B – Bloc signature pour l'Établissement

Nom de l'Établissement :

X

Signature de la représentante dûment autorisée
ou du représentant dûment autorisé
de l'Établissement

Date :

Nom en lettres moulées de la représentante dûment autorisée ou du représentant dûment autorisé de l'Établissement :

Titre de la représentante dûment autorisée ou du représentant dûment autorisé de l'Établissement :